

Benoît XVI et la sainte communion : une invitation à lire Vatican II

Article rédigé par *Michel Gitton**, le 09 juin 2008

Lors de la messe de la Fête-Dieu, les fidèles qui ont communié de la main du pape ont été invités à s'agenouiller pour recevoir la sainte communion. Benoît XVI avait rappelé dans son homélie que s'agenouiller devant l'Eucharistie, c'est professer sa liberté .

ON VOIT des journalistes, des prêtres, des gens d'habitude informés , s'étonner, voire s'indigner, de ce que Benoît XVI ait osé le jour de la Fête Dieu – pensez donc ! – donner la communion à des fidèles à genoux et, en plus, sur les lèvres, alors que cela ne se fait plus depuis Vatican II . L'affirmation est répétée avec tant de naïve constance qu'elle prend valeur de certitude. Avant Vatican II, on s'agenouillait et on tirait la langue, depuis on s'avance et on tend la main. Personne ne se donne la peine de fournir la moindre référence et pour cause ! Aucun texte du Concile Vatican II n'a abordé de près ou de loin la question de savoir comment devait être donnée la communion et quant au Missel romain restauré à la suite du dit concile, dont la première édition remonte à 1969, la seule manière envisagée est la manière traditionnelle.

Alors, d'où vient le changement ? Il est vrai que des demandes parvinrent à Rome dans les années de l'après-concile pour obtenir la permission de donner la communion dans la main pour les fidèles que risquait d'indisposer le geste du prêtre qui leur déposait une hostie dans la bouche. Raison purement sanitaire, si on peut dire, qui n'avait rien des hautes motivations données ensuite à ce geste soi-disant plus adulte . Rome procéda à une enquête auprès des évêques du monde entier sur l'opportunité d'un changement de la pratique reçue. La conclusion fut négative : il ne fallait rien changer à l'usage. Néanmoins pour calmer les Français et quelques autres pays occidentaux, une permission fut donnée, assortie de bien des précautions, qu'on se dépêcha d'oublier.

La brèche une fois ouverte, on s'empressa de l'élargir, on rendit presque impossible la communion à genoux, les catholiques qui firent mine de demander à recevoir leur Sauveur sur les lèvres furent dans bien des cas montrés du doigt, quand on ne le leur refusa pas tout simplement, malgré le droit. Peu à peu, par lassitude ou par conviction, la majorité des assemblées suivit ce qui n'était qu'une permission, avec le sentiment que c'était cela que demandait l'Église, alors qu'il n'en était rien. Récemment un évêque d'Amérique du Sud a rappelé que la permission n'étant pas donnée dans son diocèse, puisqu'il ne l'avait pas demandée, la communion dans la main était interdite, Rome a soutenu son bon droit. Et l'on se souvient de Jean Paul II refusant de donner la communion autrement que sur les lèvres à Mme Chirac en 1980 sous les écrans de la télévision.

Cet accès de fièvre, qui pourrait faire sourire, ne laisse pas d'être révélateur. L'ignorance du réel enseignement du concile Vatican II, en ce domaine comme en d'autres, est vertigineuse, elle va de pair avec une valorisation mythique du changement intervenu. Espérons que le mythe se dissipant peu à peu, et heureusement, on en vienne à lire tout simplement les documents de ce concile qui n'a pas tout dit, mais qui a posé de solides jalons pour permettre à l'Église d'affronter le monde en train de naître autour d'elle et de lui porter la Bonne Nouvelle.

*Michel Gitton est prêtre du diocèse de Paris, recteur de la basilique Saint-Quiriace de Provins, directeur de la revue Résurrection.

D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à l'auteur